

nous ont pas permis de le faire sur une base rentable à l'heure actuelle et nous nous en rendons compte, en tant que producteurs de l'Ouest.

Sur l'ordre du Président des États-Unis, une commission a accordé dernièrement une exemption provisoire à la région où le Canada exporte aujourd'hui dans le nord-ouest des États-Unis. C'est une exemption qui atteint le tiers de toutes les exportations, c'est-à-dire une partie importante de ce qui fait vivre cette industrie de l'Ouest. Je vous rappelle que ces exportations pourraient être supprimées du jour au lendemain. J'insiste par conséquent pour que le gouvernement actuel étudie la politique que j'ai mentionnée, ou tout autre moyen lui paraissant souhaitable, comme par exemple une réunion au sommet des représentants du gouvernement des États-Unis, ou leurs équivalents, en vue d'étudier le problème des réserves de pétrole que nous avons actuellement en commun afin que l'industrie du pétrole de l'Ouest canadien et le marché canadien ne soient pas perpétuellement tenus en attente. Je demande simplement une discussion au sommet afin que nous sachions d'une manière générale vers où nous allons à l'égard de ce problème.

Je reconnais qu'il s'agit là d'un problème relativement nouveau pour notre jeune et brillant gouvernement, mais je le mentionne car il faudra qu'il l'aborde sous peu.

J'ai, monsieur l'Orateur, comme certains de mes amis, fait connaissance avec la grippe du type asiatique, et je sais que je me suis suffisamment attardé; je pense avoir fait ample usage des privilèges accordés à un nouveau député en de telles circonstances. Je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'a été offerte en ma qualité de nouveau député aujourd'hui. J'ai été touché de la courtoisie dont les honorables députés ont fait preuve à mon égard à l'occasion de ce premier discours. Je comprends fort bien, également, que mes futures interventions dans les débats puissent ne pas être accueillies avec autant de courtoisie.

Une pensée pour terminer. Bon nombre d'entre vous se souviendront certainement d'un homonyme qui occupait jadis un fauteuil ici. Au moment où je reprends mon siège peut-être me permettriez-vous de répéter ce qu'il vous a déjà dit:

"Si en quittant la Chambre je puis éprouver le sentiment que je me suis fait des amis de chacun de vous, j'aurai alors l'impression de n'avoir pas perdu ces années."

Vous conviendrez certainement, monsieur l'Orateur, que je ne saurais moi-même viser un objectif plus louable.

Je termine donc ces observations un peu décousues. J'exprime une fois de plus tout le plaisir que j'ai éprouvé aujourd'hui en

les faisant et, appuyé par l'honorable député de Bonaventure (M. Arsenault), il m'est infiniment agréable de proposer qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine:
Très Gracieuse Souveraine,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblées, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Majesté pour le gracieux discours que Votre Majesté a adressé aux deux Chambre du Parlement.

(Texte)

M. Nérée Arsenault (Bonaventure): Monsieur l'Orateur, en cette circonstance mémorable du début de la première session d'un nouveau gouvernement fédéral en notre capitale canadienne, je suis très touché des marques d'estime et de confiance que le très honorable premier ministre (M. Diefenbaker) me témoigne en me demandant d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. C'est là un témoignage non équivoque de l'intérêt que le très honorable premier ministre porte aux populations de mon comté, de la province de Québec et du Canada français tout entier.

Aussi, est-ce avec fierté et reconnaissance que j'appuie l'Adresse si bien présentée par mon collègue de Calgary-Sud (M. Smith).

(Traduction)

J'ai le grand honneur de féliciter l'honorable député de Calgary-Sud (M. Smith) d'avoir si éloquemment parlé du discours du trône. A cette occasion, il a grandement honoré son père qui a été autrefois l'un des membres les plus éminents du parti conservateur. Ses commettants de Calgary-Sud peuvent être fiers de l'avoir comme député.

(Texte)

La population du comté de Bonaventure, constituée de quelque 40,000 citoyens canadiens, est aujourd'hui tout entière avec moi pour exprimer sa reconnaissance envers les autorités fédérales. Elle s'enorgueillit d'être une partie composante de ce peuple canadien si hautement honoré par la présence, cette année, au Canada, de sa gracieuse reine.

En me conférant le titre de député lors du dernier scrutin, la population de mon comté m'imposait l'agréable tâche d'exposer à la Chambre des communes la situation économique qui lui est faite actuellement et la nécessité de dévoiler ses besoins urgents.

La circonscription de Bonaventure couvre une superficie de quelque 4,000 milles carrés et ses besoins s'assimilent à ceux des comtés environnants, Gaspé, Matapédia, Rimouski et Témiscouata; ces cinq comtés forment une